

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation :
06/11/2023

Date d'affichage :
20/11/2023

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze novembre, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

Membres présents : M. Guy MICLO - Mme Alexanne CANAL – Mme Mélanie BLEICHER - M. Nicolas CHARNOT – M. Francis COURBOT - Mme Sarah GROSCLAUDE - M. Sylvain HEIDET - M. Jean KARLE - M. Michel TEREBUS - Mme Gabrielle VENCK-MILLET

Absents excusés :

Mme Florence FIMBEL a donné procuration à M. Jean KARLE - M. Florent MONCHABLON a donné procuration à Nicolas CHARNOT - M. Mickaël RONDON a donné procuration à Sarah GROSCLAUDE - M. Quentin GUYOD a donné procuration à Guy MICLO

M. Francis COURBOT a été nommé secrétaire de séance.

**Objet de la
délibération**

N° 82

**Nomination du
représentant ENR
pour la CCVS**

Le Maire expose au Conseil Municipal une lettre de la CCVS concernant l'identification des zones d'accélération de production des énergies renouvelables.

Afin de réaliser un inventaire et d'identifier les zones de la façon la plus optimum possible, il est proposé par la CCVS de créer une commission ENR (ENergies Renouvelables) composée d'élus des 22 communes. Chaque représentant communal pourra rendre compte, périodiquement, de la ou des zones pressenties pour installer une source d'ENR. La collecte de ces zones sera assurée par le pilote de la commission qui élaborera la cartographie des ENR pour la CCVS.

Pour la composition de cette commission, la CCVS nous a sollicité pour nommer un représentant au sein du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide de nommer M. Francis COURBOT en tant que représentant de la Commune de Rougegoutte à la commission ENR de la CCVS.**

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme.

Le Maire,
Guy MICLO

